



Collège des Homéopathes de l'Ontario
163 rue Queen est, 4e étage, Toronto, Ontario, M5A 1S1
TÉL 416-862-4780 OU 1-844-862-4780
TÉLÉCOPIEUR 416-874-4077
www.collegeofhomeopaths.on.ca

Fiche de conseils au sujet du programme de jurisprudence

Bienvenue au module de formation en ligne du Programme de jurisprudence. Ce module de formation a pour documents d'appui un manuel et une série de courts questionnaires à choix multiples.

Le programme a pour objectif de permettre aux futurs membres inscrits de mieux comprendre les exigences associées à l'exercice professionnel en contexte réglementé.

Pour vous aider à suivre plus facilement le programme, nous vous recommandons de réviser à la fois le Manuel de jurisprudence et les modules de formation. En téléchargeant le manuel en format PDF et en suivant chaque module en ligne, y compris les Questions de réflexion réparties dans chaque leçon, vous aurez l'occasion de vérifier vos connaissances et de vous préparer pour le questionnaire en ligne, qui est présenté à la fin de chaque leçon. Vous pouvez répondre à chacun des questionnaires autant de fois que vous le désirez.

On estime qu'il vous faudra au moins 6 heures pour suivre le programme au complet.

Ai-je besoin d'un matériel particulier?

Oui, vous aurez besoin de haut-parleurs ou d'écouteurs pour entendre le contenu des modules. Le sous-titrage codé pour malentendants est aussi disponible.

Dois-je terminer le programme au cours d'une seule séance?

Non, vous pouvez quitter le programme et y revenir en tout temps. Si vous voulez prendre une courte pause, il suffit de cliquer sur le bouton de pause au bas de l'écran et de cliquer sur le bouton de lecture lors de votre retour.

Vous pouvez aussi vous déconnecter du cours et y revenir en vous connectant de nouveau, en choisissant la leçon voulue sous la rubrique Aperçu des sujets. Si vous le voulez, vous pouvez prendre en note l'endroit où vous étiez rendu, afin de pouvoir reprendre facilement la leçon suivante.

Vous pouvez également vous arrêter, puis revenir à n'importe quel questionnaire auquel vous avez commencé à répondre. Il suffit :

- de vous rendre sous la rubrique Aperçu des sujets;
- de sélectionner le questionnaire voulu, puis
- de cliquer sur Poursuivre l'essai antérieur.

Si vous n'êtes plus certain du dernier questionnaire que vous avez rempli, cliquez sur Afficher ma progression.

Les questions de réflexion et les questionnaires sont-ils tous deux notés?

Les questions de réflexion ne sont pas notées; elles n'ont donc pas d'incidence sur vos notes obtenues dans les questionnaires. Les questions de réflexion font partie intégrante de la plupart des modules de formation en ligne. Elles ont pour but de vous aider à comprendre la matière et à vous préparer pour le questionnaire. Pour répondre aux questions de réflexion, vous n'avez qu'à sélectionner la meilleure réponse et à la soumettre. La fenêtre contextuelle qui apparaît à l'écran vous indiquera si vous avez choisi la bonne réponse et vous donnera des renseignements supplémentaires. Vous ne pouvez répondre qu'une seule fois à la question de réflexion, avant de passer à la diapositive suivante. Si vous choisissez de ne pas répondre à la question de réflexion, cliquez sur le bouton Suivant au bas de l'écran pour continuer sans y répondre.



Collège des Homéopathes de l'Ontario
163 rue Queen est, 4e étage, Toronto, Ontario, M5A 1S1
TÉL 416-862-4780 OU 1-844-862-4780
TÉLÉCOPIEUR 416-874-4077
www.collegeofhomeopaths.on.ca

De quelle façon chaque questionnaire est-il noté?

Chaque réponse permet d'obtenir un point. Les notes sont ajoutées ou déduites lorsque vous sélectionnez la case Cocher Si vous choisissez la mauvaise réponse, le système retranche un quart de point.

Le système vous indiquera si vous avez donné une bonne ou une mauvaise réponse au questionnaire et vous fournira des commentaires supplémentaires.

Vous pouvez continuer en faisant un autre choix jusqu'à ce que vous choisissiez la bonne réponse. Lorsque vous êtes satisfait de votre réponse, cliquez sur le bouton Cocher, puis appuyez sur le bouton Suivant pour passer à la prochaine question.

Lorsque vous êtes satisfait de toutes vos réponses au questionnaire, vous devez cliquer sur Tout soumettre et terminer pour obtenir votre note finale.

Vous pouvez reprendre tous les questionnaires aussi souvent que vous le désirez. Votre note finale correspond à la note la plus élevée que vous avez reçue.

Pour réussir chaque questionnaire, vous devrez atteindre la note de 80%. Dans le cas du dernier questionnaire, qui compte 9 questions, vous devez répondre correctement à toutes les questions.

Comment puis-je améliorer ma note obtenue à un questionnaire?

Vous pouvez revenir en arrière et réviser vos tentatives antérieures, puis reprendre le questionnaire aussi souvent que vous le désirez. Vos notes sont enregistrées afin de vous fournir des commentaires sur votre performance. Votre note de passage correspond à la note la plus élevée que vous avez reçue.

Le module final est-il différent?

Oui, il l'est et le questionnaire final porte sur les compétences d'admission à la profession testées tout au long du Programme de jurisprudence. Les résultats au Questionnaire 17 forment une partie du Programme d'évaluation individuelle. Le Programme de jurisprudence de même que le Programme d'évaluation individuelle constituent tous deux des exigences en vertu du Règlement sur l'inscription.

Si je change d'adresse de courriel, que dois-je faire?

Connectez-vous au module et modifiez votre adresse de courriel sous « Mon profil, Modifier le profil.

Je n'arrive pas à visualiser le manuel de jurisprudence

Assurez-vous que le logiciel Adobe Reader est bien installé sur votre ordinateur.

J'ai rempli un questionnaire, mais cela ne s'affiche pas dans mon rapport de progression.

Revenez au questionnaire en cause et vérifiez si vous avez cliqué sur le bouton Tout soumettre et terminer de la page de résumé du questionnaire.

Besoin d'aide?

Adressez un courriel à jurisprudence@collegeofhomeopaths.on.ca